



Préface

À l'heure où l'Université du Luxembourg se développe et où la réforme de son bachelor académique en droit est parvenue à son terme, il faut saluer la parution de ce premier tome du livre sur le droit de la famille. Il constitue un appui indispensable au nouvel enseignement. En effet, avec la réforme, les étudiants sont amenés à travailler davantage par eux-mêmes, meilleure façon d'apprendre à apprendre le droit, ce que nous faisons tous chaque jour en raison des nouvelles lois. Or pour un étudiant le support d'un livre reste indispensable lorsqu'on veut accorder une place plus grande à l'interaction, car c'est le cours magistral qui n'a plus sa place. Au lieu de cela, l'étudiant peut faire les premiers pas seul, grâce aux manuels. Or les manuels de droit luxembourgeois ne couvrent pas toutes les matières.

C'est ce manque que vient heureusement combler ce premier tome. Les étudiants y découvriront deux choses fondamentales : d'abord un exposé clair et synthétique de la matière, ensuite quelques décisions de justice choisies. Grâce à la partie générale, le lecteur prend connaissance des règles de base et de la structure du droit de la famille. Par les jugements, il prend contact avec les raisonnements tenus par le juge pour résoudre les affaires qui lui sont soumises. C'est donc de la connaissance et de la technique juridique que fournit ce livre. Classique dans sa partie générale, il introduit par les décisions de justice la dimension pratique.

Il n'est pas anodin que l'auteur soit une juriste luxembourgeoise, inscrite dans la pratique puisque magistrate, et impliquée dans l'enseignement puisque chargée de cours au sein de l'Université. Forte de son expérience d'enseignement du droit de la famille depuis de nombreuses années, Mme Hilger était la mieux placée pour entreprendre ce travail, et elle l'a fait avec toute la pédagogie que des années d'étudiants ont appréciée. Le résultat est un ouvrage compact, didactique, et parfaitement adapté à une entrée en matière que complèteront les enseignements.

Mais le livre n'est pas réservé aux étudiants. Par sa simplicité et sa concision, il offrira à tous les particuliers désireux de connaître les bases du droit de la famille une source aisée de consultation. Par cela aussi, l'Université se réjouit que ses collaborateurs remplissent une fonction de vulgarisation pour la société luxembourgeoise.

David Hiez
Professeur à l'Université du Luxembourg